

Synthèse de l'étude auprès de la population

Les éléments méthodologique

La Communauté de communes d'Erdre & Gesvres a initié en 2018 une étude auprès des habitants du territoire communautaire afin de mieux appréhender leurs pratiques territoriales, leur perception du territoire ainsi que leurs attentes en matière d'équipements et de services et, plus globalement, d'actions publiques.

L'étude s'est déroulée en deux grandes parties :

- **Une phase qualitative exploratoire** sous la forme de 3 tables rondes citoyennes les 6, 7 et 8 novembre 2018. La première table ronde concernait le bassin de vie de la périphérie de Nantes métropole ; la seconde le bassin de vie sous l'influence de Nort-sur-Erdres et la troisième les communes multi-polarisées.
- **Une phase quantitative** réalisée du 15 janvier au 15 février 2019 à partir d'un échantillon représentatif de 1 037 personnes.

La pratique du territoire

L'analyse des pratiques territoriales fait apparaître 3 sous-territoires au sein du périmètre communautaire :

- **Le bassin de Grandchamps**
- **Le bassin de Nord-sur-Erdres**
- **Le bassin de Notre-Dame des Landes.**

Ces trois sous-territoires sont tous, mais à des degrés différents selon la nature des fonctions considérées, sous influence métropolitaine.

S'agissant des lieux de travail et d'étude... les 3 bassins sont fortement sous influence métropolitaine puisque 66% des actifs du bassin de Grandchamps, 56% des actifs de Nort-sur-Erdres et 49% des actifs du bassin de NDDL travaillent dans la métropole. Il est à noter que très peu d'actifs, 18%, travaillent dans la commune dans laquelle ils résident contre 34,5% en moyenne au niveau de la France métropolitaine et seulement 28% des actifs travaillent dans le territoire communautaire.

S'agissant des lieux pour les courses du quotidien notamment alimentaires... L'essentiel des courses du quotidien (72%) sont réalisées à l'intérieur du territoire communautaire. Pour autant, près de la moitié des répondants (44%) déclare fréquenter des communes de la métropole pour leurs courses alimentaires. Outre l'offre interne du territoire, les habitants du bassin de Grandchamps utilisent également beaucoup l'offre de la métropole (65%). S'agissant du bassin de NDDL, l'influence de la métropole est réduite (21%) mais le premier pôle ressource pour les courses du quotidien est constitué par le Pays de Blain (60%) avant même l'offre interne au territoire.

La pratique du territoire

S'agissant des lieux pour les achats d'équipements... Comme pour l'emploi, l'influence de la métropole devient prédominante puisque 81% des personnes interrogées disent réaliser leurs achats d'équipements dans la Métropole et seulement 20% dans le territoire communautaire. À noter que, parallèlement à la fréquentation de la métropole, les habitants du bassin de Nort-sur-Erdres fréquentent également l'offre située dans le pays d'Ancenis (28%) et ceux du bassin de NDDL l'offre localisée dans le Pays de Blain (32%).

S'agissant des lieux pour les loisirs... La métropole (68%) et le territoire communautaire (62%) constituent les 2 bassins principaux d'organisation des loisirs des habitants d'Erdre & Gesvres. À noter pour les habitants du bassin de NDDL des pratiques, mais relativement modestes (20%), dans le Pays de Blain.

S'agissant des lieux pour les soins du quotidien (médecin généraliste, pharmacien, infirmier(e))... le territoire est autonome s'agissant des soins du quotidien puisque 95% déclarent utiliser l'offre du territoire communautaire (dont 76% celle de leur commune de résidence).

S'agissant des lieux pour les soins plus exceptionnels (médecin spécialiste)... C'est logiquement l'offre de soins de la métropole qui est la plus utilisée (89%), loin devant celle du territoire (21%), et pour le bassin de NDDL celle du Pays de Blain (18%).

La perception du territoire

Le territoire d'Erdre & Gesvres est reconnu par ses habitants pour sa qualité de vie : 98% sont tout à fait (51%) ou plutôt d'accord (47%) avec l'affirmation selon laquelle il y fait bon vivre. 87% considèrent que le territoire est animé et convivial, et 66% ont un vrai sentiment d'appartenance et sont attachés au territoire. Il faut cependant noter que seulement 13% des répondants sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle le territoire est économiquement dynamique et qu'il y est facile de trouver un emploi (47% plutôt d'accord).

Une majorité de répondants considère que la qualité de vie dans le territoire d'Erdre & Gesvres est soit identique (44%), soit s'est améliorée (42%). Seulement 18% des répondants considèrent que la qualité de vie s'est dégradée.

Outre sa qualité de vie, le territoire est plébiscité pour deux grands atouts :

- **Sa situation géographique et sa proximité avec des grandes villes** (Nantes, St-Nazaire) et les opportunités d'emplois que ces grandes villes offrent ;
- **Ses aménités** et notamment son côté campagne, la proximité de la nature, le calme, la tranquillité, la sécurité ainsi que le niveau d'équipements et de services.

Ces deux atouts témoignent des nouvelles pratiques et stratégies résidentielles des ménages dans un contexte de fort développement du travail féminin et du nombre de couples de bi-actifs mais aussi d'explosion de la mobilité professionnelle.

La perception du territoire

Deux grandes faiblesses concernant le territoire sont identifiées par les répondants :

- **Les difficultés de déplacements** qu'il s'agisse de l'insuffisance de transports en commun mais aussi d'infrastructures routières, ou les problèmes de circulation.
-
- **L'insuffisance des commerces de proximité**, la suppression de certains services publics et la crainte de dévitalisation des bourgs.

Au titre des « signaux faibles », émerge la crainte d'une augmentation trop forte de la population et d'une urbanisation excessive du territoire.

La perception de l'action publique

Globalement la satisfaction globale à l'égard de l'action publique et des services présents sur le territoire est élevée (88%), même s'il convient de noter que la note est formée par la part des assez satisfaits (79%) et que la part des très satisfaits est modeste (9%).

Les politiques publiques qui enregistrent les scores de satisfaction les plus importants concernent les équipements et services et notamment :

- **Les activités et équipements sportifs** (88%)
- **Le soutien aux associations et manifestations sportives ou culturelles** (85%)
- **Les services de sécurité et de secours** (84%)
- **Les déchetteries** (82%)
- **Les services d'accueil pour la petite enfance** (78%)
- **Les actions à destination des personnes âgées** (78%).

Trois politiques emblématiques de la CC E&G obtiennent des scores de satisfaction moyens :

- **les actions en faveur de l'économie et l'emploi** (68% de satisfaction globale mais 8% de très satisfaits),
- **l'action en faveur du développement durable** (65% de satisfaction globale mais 12% de très satisfaits)
- **les démarches d'association des habitants** (65% de satisfaction globale mais 11% de très satisfaits).

La perception de l'action publique

Les politiques en faveur de la mobilité constituent le maillon faible de l'action publique dans le territoire : moins de la moitié des répondants est satisfaite des actions en faveur des déplacements doux (48%), des transports en commun vers la métropole (47%) et des TC à l'intérieur du périmètre communautaire (40%).

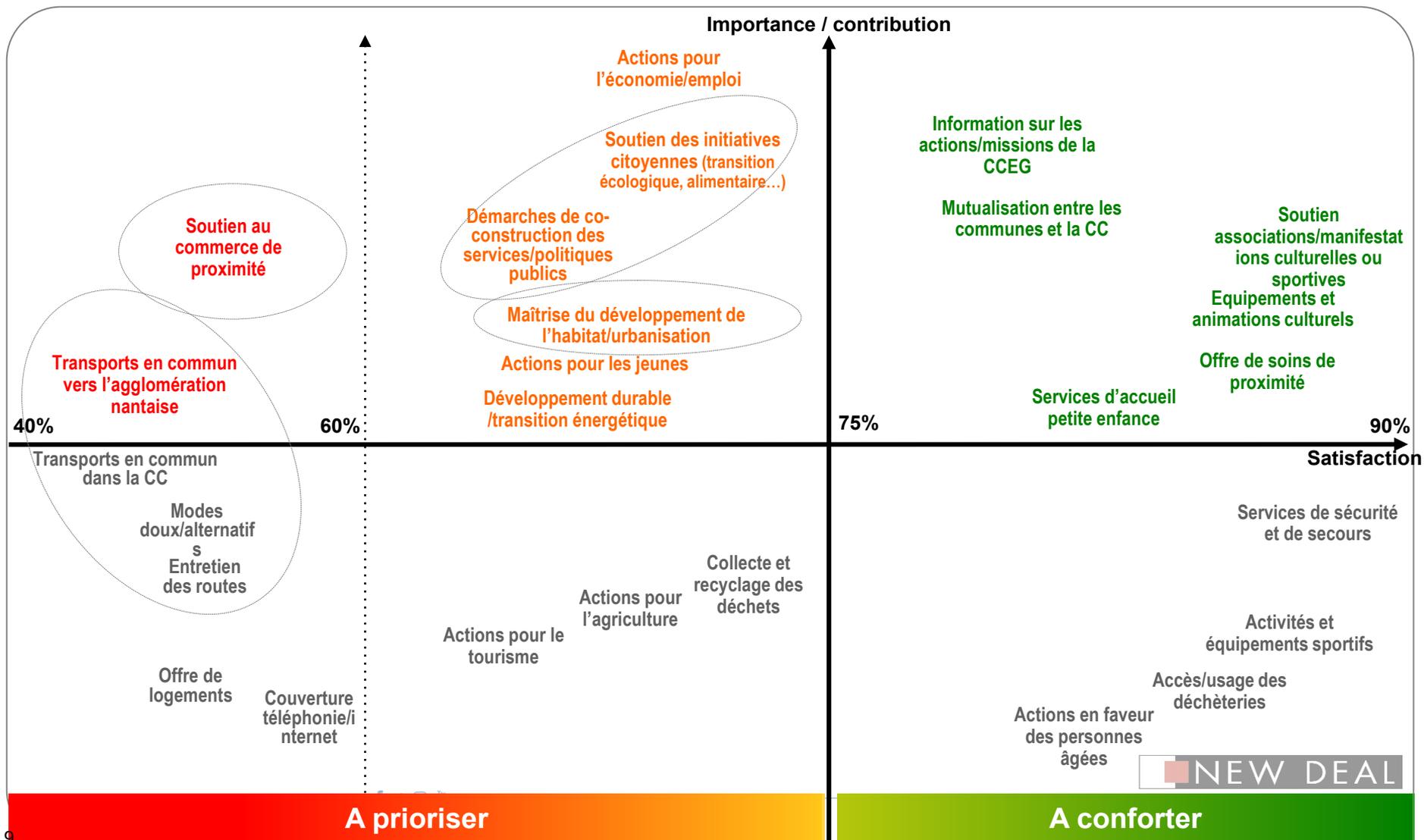
À noter également la question du logement avec à peine 50% des répondants qui s'estiment très (6%) ou assez (44%) satisfaits de l'offre de logements et de la facilité à se loger.

S'agissant de la carte des actions prioritaires, l'Analyse Factorielle des Correspondances (corrélation entre l'importance du thème et le niveau de satisfaction) révèle 3 attentes principales :

- **les actions en faveur de l'économie et de l'emploi,**
- **les actions facilitant la mobilité,**
- **le maintien des services du quotidien.**

La perception de l'action publique

Carte d'actions prioritaires : Hiérarchisation des critères selon les **taux de satisfaction** obtenus et **leur contribution** (importance statistiquement déterminée) dans la construction de la satisfaction globale. Cette matrice permet d'identifier les critères sur lesquels il faut agir en priorité pour augmenter la satisfaction globale.



L'organisation des services

S'agissant de l'organisation des services, il apparaît très clairement que l'accès à la mobilité est une condition nécessaire pour bien vivre dans le territoire. La demande d'accessibilité tout comme les créneaux horaires plébiscités pour l'ouverture des services publics sont typiques d'une population qui ne vit pas en continu dans le territoire même si l'attente de proximité demeure élevée.

À noter enfin une forte proportion de citoyens (47%) prête à s'investir et à donner de son temps pour participer à la production des services publics existants afin d'assurer leur pérennité.